

Revue de la Presse

Discrimination raciale en Sud-Afrique

(du *Daily Mail* 12.8.61.)

CAPE-TOWN. — Theunis Theart, 21 ans, cycliste européen de Sud-Afrique a été suspendu pour trois mois pour avoir *suivi* le Tour de Boland cycliste, épreuve où seuls des hommes de couleur prenaient part. Theart qui ne s'était pas inscrit à cette course et n'avait, par conséquent, pas payé de finance d'inscription, ne fit que la suivre à titre d'entraînement. Il fut sommé à comparaître devant le comité exécutif de la « Western Province Amateur Athletic & Cycling Association » où on l'informa qu'il était suspendu pour trois mois. Il déclara s'être rendu à cette course parce que le secrétaire de la non-raciale Union cycliste de Boland, M. J. Green, l'informa que les cyclistes de couleur désiraient le voir en action. Lorsque la course débuta, un membre de sa fédération, M. Martin Du Toit, lui conseilla de s'abstenir. Le dit M. Du Toit se présenta alors avec trois agents de police et lui déclara qu'ils allaient l'arrêter s'il se décidait à courir; « mais, répondit Theart, personne ne peut m'arrêter parce que la route est publique et chacun peut s'y promener ». Puis il suivit les cyclistes de couleur pendant la majeure partie de la course.

(Sans commentaires! *Réd.*)

*

Récemment le Comité Olympique de Sud-Afrique a réitéré ce qu'il lui avait déjà communiqué au Comité International Olympique,

à savoir que sa politique du problème racial n'avait pas changé et que tout athlète de couleur possédant les qualités requises, soit un certain standard, serait pris en considération pour être inclus dans des équipes se rendant à l'étranger.

Ceci est certes déjà un pas. Mais quelle serait la réponse si l'on demandait aux clubs et fédérations ce qu'ils font pour aider les hommes de couleur à atteindre ce certain standard? Ces athlètes sont-ils autorisés à s'entraîner avec les athlètes européens et vice-versa? A cette question nous devons, hélas, répondre par la négative.

Une fédération, cependant, semble avoir compris le problème. C'est la fédération amateur de boxe de Sud-Afrique qui a délégué plusieurs de ses officiels à Cape Town, en septembre dernier, pour assister aux premiers championnats nationaux de boxe réservés aux hommes de couleur. Ces officiels furent présents pour aider et conseiller et il est probable qu'ils auront noté ceux qui pourraient être candidats pour une équipe future se rendant à l'étranger. Mais là aussi, pourquoi deux championnats distincts: l'un réservé aux boxeurs européens et l'autre aux hommes de couleur? Si l'on peut apprécier l'effort réalisé par cette fédération de boxe, qu'en est-il des autres fédérations?

Pas de discrimination raciale dit l'Art. 1 de la Charte Olympique.